

**Lancement de l'appel à projet « Réinventons nos cœurs de ville »  
pour la requalification du site de l'Hôtel-Dieu à Nogent-le-Rotrou**

Lors de sa venue à Nogent-le-Rotrou le 27 mai dernier, Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, a confirmé l'intérêt d'engager une opération innovante et exemplaire pour un avenir touristique de l'Hôtel-Dieu.



© Thierry Môme – Mairie de Nogent-le-Rotrou

Avec l'appui des ministères de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et de la Culture, ainsi que des partenaires financeurs du programme Action Cœur de Ville, la Ville de Nogent-le-Rotrou lance le 2 juillet 2019 son appel à projets pour concevoir et mettre en œuvre un projet immobilier innovant sur l'ensemble du site de l'Hôtel-Dieu.

S'appuyant sur la « noblesse » du site, les objectifs de la ville sont d'encourager le développement d'un projet hybride et innovant autour de trois typologies de fonctions qui pourraient capitaliser sur cette image qualifiante : l'hôtellerie, la restauration et une offre de logements de standing.

L'appel à projet « Réinventons nos cœurs de ville » s'adresse à des équipes pluridisciplinaires composées d'opérateurs immobiliers, investisseurs, architectes, urbanistes, paysagistes, programmistes qui devront proposer un projet et remettre une offre détaillée en accord avec ces ambitions.

Haut-lieu de l'histoire nogentaise, l'Hôtel-Dieu est fondé au début du XIIème siècle. En 1641, Maximilien de Béthune, duc de Sully et ancien ministre d'Henri IV, a choisi cet endroit pour y être inhumé, en dehors de l'église du fait de sa confession réformée. Sa veuve, Rachel de Cocheilet, fit élever un mausolée couvert d'ardoise et agrémenté d'une branche de lys, qui abrite le tombeau et les priants, sculptés par Baudin. Deux ans plus tard, la construction d'un portail a été lancée pour permettre l'accès au tombeau Sully.

Au XVIIe siècle, l'Hôtel-Dieu était constitué par l'agglomération, autour de la chapelle, de petites maisons indépendantes et séparées. Entre le XVIIIe et le XXe siècle, le site s'agrandit et fait l'objet d'évolutions successives (aménagement de salles, pharmacie, dortoir des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, accueil des vieillards, hôpital militaire au XIXe siècle, maternité et chirurgie au XXe siècle...).

Témoin de l'évolution historique de la ville, le site est désormais emblématique du programme Action Cœur de ville de Nogent-le-Rotrou : développer l'attractivité économique et touristique autour d'une démarche patrimoniale.

**Les groupements ont jusqu'au vendredi 11 octobre 2019 pour manifester leur intérêt et remettre leur candidature. A l'issue du processus, un contrat de cession ou de mise à bail sera conclu avec le groupement lauréat.**

Informations et dossier de consultation à télécharger sur le site Internet de la ville de Nogent-le-Rotrou : <https://www.ville-nogentlerotrou.fr/>